

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professionnelle PV - parcours Ressources végétales, productions maraichères et plantes à parfum aromatiques et médicinales

Licence professionnelle Productions végétales

**Campus**
Cergy-Pontoise**Durée**
1 an**Langue(s)
d'enseignement**
Français**Composante**
CY Sciences et
techniques

Présentation

La Licence professionnelle Productions végétales est un programme pour former les techniciens et chefs de culture, animateurs et responsables de production des ressources végétales de demain.

Cette formation est annualisée : début des cours en janvier, fin des cours en novembre.

Objectifs

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La licence professionnelle Productions végétales a été créée pour pallier le manque de techniciens en expérimentation végétale et de conseillers en agro-écologie ou en algoculture. Ces métiers ont été identifiés comme étant en forte tension et auront besoin de personnels formés scientifiquement, en approches expérimentation et agro-écologiques. Les métiers agricoles subissent actuellement une évolution importante en raison des défis (changement climatique, normes environnementales, autonomie protéique, etc.) qui remettent en cause les techniques actuelles et demandent des modifications considérables pour le futur. Axée sur le secteur professionnel qui intervient tout au long de la licence professionnelle, son contenu évolue au même rythme que les besoins permettant ainsi d'accompagner l'adaptation des productions végétales aux défis actuels et futurs.

La personne diplômée d'une licence mention Productions végétales peut être amenée à travailler en autonomie au sein d'une exploitation, d'une coopérative, d'une chambre d'agriculture, d'un organisme technique.

Compétences visées

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe



- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Planifier le processus de production végétale, les étapes de projets agroécologiques ou de l'expérimentation en fonction des contraintes techniques économiques et environnementales
- Développer et proposer des solutions techniques innovantes pour optimiser les systèmes de production dans le respect des normes (principes agroécologiques, réglementation environnementale, ...)
- Expliquer, transmettre, coordonner une équipe pour réaliser les opérations nécessaires.
- Appliquer des mesures correctives en réponse aux anomalies identifiées dans le fonctionnement, la production végétale ou les performances des exploitations.
- Gérer la qualité et les différents facteurs impliqués dans le processus de production

- Rendre compte de l'avancement d'une production des végétaux
- Faire appliquer les normes de Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (QHSE) au sein de l'entreprise (RSE, bien-être au travail)
- Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)
- Gérer la mise en place d'une norme en gestion du personnel et du système documentaire
- Faire appliquer par les équipes sous sa responsabilité les mesures de sécurité : port des équipements protection individuelle (EPI), précautions concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, mesure de sécurité liées au maniement des outils et engins notamment
- Respecter les attendus du certificat phytosanitaire (« Certiphyto »)
- Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental de l'exploitation agricole (sol, état des cultures, qualité d'un produit agro-alimentaire végétal...), en élaborant les critères d'évaluation tenant compte des contraintes réglementaires, des objectifs de durabilité et des performances économiques
- Identifier les besoins spécifiques de l'exploitant en matière de transition agroécologique, d'évolutions technologiques ou d'adaptations réglementaires
- Proposer des solutions de production végétale en tenant compte de l'évolution du climat (par exemple, sélection des variétés plus adaptées) et du plan national d'adaptation changement climatique (PNACC3) qui prévoit un diagnostic « stress test » climatique.
- Œuvrer en faveur d'une réduction des produits phytosanitaires selon le plan Ecophyto II+.
- Analyser les résultats des observations et des mesures réalisées sur le terrain pour établir un état des lieux précis
- Faire un retour aux producteurs en synthétisant des résultats de l'audit
- Concevoir des recommandations stratégiques et technico-économiques adaptées aux besoins et objectifs du chef d'exploitation pour accompagner la reconversion, la diversification ou l'amélioration des pratiques agricoles et améliorer la durabilité du système de production et sa qualité
- Accompagner à la préparation des référentiels sur les exploitations dans le cadre de mises en place ou de renouvellements de normes qualité de Bonne pratique



agricole, de Haute valeur environnementale 3 ou d'Agriculture Biologique

- Évaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant
- Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE) et réaliser des expérimentations sur des systèmes agricoles (tests de culture, essais de sélection variétale, essais de produits phytosanitaires, gestion et valorisation des eaux) selon des protocoles définis
- Collecter et analyser les données issues des expérimentations (observations et mesures) pour établir des diagnostics ou cartographies
- Rédiger des rapports d'analyse, des comptes rendus et des documents techniques destinés à divers publics (internes et externes)
- Communiquer les résultats et les recommandations de manière claire et adaptée aux différents publics (exploitants, partenaires, institutionnels)
- Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, en intégrant les principes de l'agroécologie
- Sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques agricoles (BPA)
- Former les publics agricoles à l'utilisation de nouvelles technologies et aux stratégies de transition agroécologique

Contrôle des connaissances et des compétences

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de

licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Admission

Critères d'admission

Bac +2

Et après

Débouchés professionnels (métiers)

- Chargé de mission en agriculture
- Chargé d'études agricoles
- Chargé d'études en développement agricole
- Chef de culture
- Conseiller (et/ou technicien) agricole
- Conseiller agro-éco/agroenvironnement/agriculture durable
- Conseiller en produits phytosanitaires
- Contrôleur de culture
- Technicien supérieur de recherche en expérimentation agronomique
- Chargé d'essai
- Assistant de gestion environnement
- Technico-commercial
- Formateur en enseignement agricole (CFA et CFPPA)

En fonction de l'organisation de l'entreprise, le conseiller technique peut

- se spécialiser pour devenir conseiller référent sur une thématique spécifique (adaptation au changement climatique, carbone, biodiversité, sols...)
- prendre la responsabilité du management des équipes techniques



Infos pratiques

Établissement(s) ou Laboratoires partenaire(s)

CFA CY

 <https://cfa.cyu.fr/>

Lieu(x)

 Site de Neuville-sur-Oise - 5 mail Gay Lussac -
95031 Cergy-Pontoise cedex

Campus

 Cergy-Pontoise



Programme

Ouvert en alternance

Contrôle des connaissances et des compétences

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

LP Ressources végétales, productions maraichères et plantes à parfum aromatiques et médicinales

